



A.A.G. – Dimanche 2 Juin 2019 – Peintres dans la rue

Règlement

- 1- La journée « Peintres dans la rue » aura lieu dans le périmètre du village de Grambois, et sera ouverte à toutes les personnes majeures ;
- 2- L'objet est de réaliser dans la journée une (ou plusieurs) œuvre artistique représentant le village de Grambois.
- 3- 3 catégories : peinture à l'huile/acrylique, aquarelle, dessin/pastel .
- 4- Les inscrits se présenteront à 9 h à notre atelier « La forge », route de Beaumont (face au soldat du monument aux morts) ; leur(s) support(s) vierge, sera tamponné AAG et numéroté ; ils partiront réaliser leur œuvre où ils le souhaitent .
- 5- En fin de journée, à 17h les inscrits rejoindront « La forge » pour remettre leur(s) œuvre au jury de l'AAG.
- 6- Le jury décernera un prix par catégorie : huile/acrylique, aquarelle, dessin/pastel ; chaque gagnant recevra un cadeau en souvenir ; sont exclus les membres de l'AAG.
- 7- Un apéritif à « La forge » clôturera la journée.
- 8- **INSCRIPTIONS** : les candidats s'inscriront à leur arrivée le matin moyennant 10 € pour une œuvre, et 5 € par support supplémentaire.
Il est souhaitable de s'inscrire par mail (voir bulletin ci dessous)
- 9- l'AAG ne s'occupe pas de l'intendance alimentaire de la journée ;
- 10- l'AAG dégage toute responsabilité du comportement des participants.

Atelier d'Art Gramboisien *Journée « Peintres dans la rue »* - 2 Juin 2019

BULLETIN d' INSCRIPTION candidat majeur

Nom, prénom,

Adresse

j'accepte le règlement

signature

Téléphones :

adresse courriel :

Catégorie ; **peinture** ___ **aquarelle** ___ **dessin** ___
 n° n° n°

Bulletin accompagné d'un chèque de 10 € à envoyer à

Mr Serge FLAMANT

Clos de la Farigoule

27 place Gauguin

84120 Pertuis

Renseignements complémentaires à l'adresse suivante :

atelier-dart-gramboisien@orange.fr

